Conseils d'entretien pour les parquets en bois naturel

Traitement initial après la pose

Entretien initial des « surfaces pré-huilées » après la pose :
Les parquets de bois naturel pré-huilés doivent recevoir après la pose un traitement final au moyen d'une huile d'entretien (nature ou blanche suivant la surface). Avant le passage à l'huile, le parquet doit être débarrassé de toute poussière et de toute salissure. L'huile d'entretien peut être déposée et traitée aussi bien à la main qu'avec une polisseuse monodisque. Déposer une fine couche d'huile et la faire pénétrer. Après 20 minutes environ, effectuer un polissage au moyen d'un chiffon de coton sec de telle sorte que le sol brille de manière satinée sans qu'il reste d'huile à la surface. 1 litre d'huile d'entretien suffit pour environ 40 m2 de surface de sol. Il est possible de marcher prudemment sur le sol au bout d'environ 6 à 8 heures de temps de séchage. Le premier entretien de surface au savon à parquet peut être effectué au plus tôt 4 jours après le traitement final à l'huile d'entretien. Ce n'est qu'ensuite que les tapis peuvent être posés. **Recommandation :** dans le cas du chêne fumé en surface ou en profondeur (variantes huilées nature) nous conseillons, avant la dépose de l'huile d'entretien, de passer le sol au nettoyant intensif et de le laisser sécher environ 6 à 8 heures.

Entretien initial des « surfaces huilées finies » après la pose :
Les parquets huilés finis doivent recevoir après la pose un entretien de surface au savon à parquet. **Exception :** dans le cas du chêne fumé en surface ou en profondeur (variantes huilées nature) nous conseillons de passer le sol au nettoyant intensif et de le laisser sécher environ 6 à 8 heures. Pulvériser ensuite au moyen d'un vaporisateur une fine couche de baume d'entretien et le polir à la main ou à la polisseuse monodisque (feutre doux) jusqu'à ce que la surface donne l'impression d'être sèche. 1 litre de baume d'entretien suffit pour environ 100 à 150 m2 de surface de sol.

Remarque sur les surfaces « aspect rustique » et « aspect rustique fumé » :
Dans les cas des surfaces « aspect rustique », l'entretien initial, après la pose, doit être effectué avec du baume d'entretien. Nous recommandons de pulvériser le baume d'entretien en couche fine au moyen d'un vaporisateur et de le polir à la main ou à la polisseuse monodisque (feutre doux) jusqu'à ce que la surface donne l'impression d'être sèche. 1 litre de baume d'entretien suffit pour environ 100 à 150 m2 de surface de sol. **Exception :** si le caractère rustique doit être particulièrement mis en valeur aussitôt après la pose, il est aussi possible de se passer de l'entretien initial au baume d'entretien. Dans ce cas, le premier nettoyage au savon à parquet remplace le traitement final au baume d'entretien.

Entretien de surface régulier

Le nettoyage d'entretien est effectué au moyen de l'aspirateur, du balai et du chiffon. En fonction de la sollicitation, les sols d'habitation en bois naturel doivent être passés au chiffon humide toutes les 1 à 3 semaines environ. À chaque nettoyage humide, utiliser un savon à parquet (incolore ou blanc). Ne pas employer d'eau pure. Un nettoyage humide régulier au savon à parquet assure l'hygiène et augmente sensiblement la durabilité de votre sol en bois naturel. Le savon à parquet est mélangé à l'eau. Respecter les conseils d'utilisation et les indications de dosage. Utilisez deux seaux, l'un pour le mélange savonneux, l'autre avec de l'eau chaude pure pour le nettoyage et l'essorage du chiffon. Nous recommandons de façon expresse d'utiliser des chiffons en coton. N'utilisez pas de produits microfibre ! Le nettoyage doit être effectué de manière « humide » : le sol ne doit pas être inondé, les flaques sont à éviter.

Rafraîchissement régulier de la surface

Du fait de l'utilisation quotidienne et du nettoyage régulier, la surface huilée perd de la saturation au cours du temps, elle devient plus mate et les pores ont tendance à s'ouvrir.
Un rafraîchissement régulier, une saturation régulière de la surface permettent à votre sol en bois naturel de retrouver sa protection optimale contre les salissures.

Rafraîchissement à l'huile d'entretien :
Avant le passage à l'huile d'entretien, le sol doit être nettoyé en profondeur avec un mélange de nettoyant intensif afin de le débarrasser des couches de graisse et des salissures anciennes. Voir à ce sujet le point « Nettoyage en profondeur de la surface avec nettoyant intensif ». Après séchage complet (au bout de 6 à 8 heures environ), on peut déposer et faire pénétrer l'huile d'entretien aussi bien à la main qu'avec une polisseuse monodisque.
Après 20 minutes environ, effectuer un polissage au moyen d'un chiffon de coton sec de telle sorte que le sol brille de manière satinée sans qu'il reste d'huile à la surface. En fonction du degré de saturation, une deuxième dépose d'huile peut s'avérer nécessaire. 1 litre d'huile d'entretien suffit pour environ 40 m2 de surface de sol. Il est possible de marcher prudemment sur le sol au bout d'environ 6 à 8 heures de séchage. Le premier entretien de surface au savon à parquet ne doit pas être effectué avant 4 jours après le rafraîchissement à l'huile d'entretien. Ce n'est qu'ensuite que les tapis peuvent être posés.

Rafraîchissement au baume d'entretien :
Les sols régulièrement nettoyés au savon spécial peuvent être rafraîchis avec le baume d'entretien juste après un nettoyage d'entretien normal (à même la surface savonnée). Après séchage complet, pulvériser le baume d'entretien en couche fine au moyen d'un vaporisateur et le polir jusqu'à ce que la surface donne l'impression d'être sèche. Pour les surfaces importantes, il est recommandé d'utiliser une polisseuse monodisque.
L'ameublement peut être réinstallé après 1 à 2 heures seulement. Le premier entretien de surface au savon à parquet ne doit pas être effectué avant 4 jours après le rafraîchissement au baume d'entretien. Ce n'est qu'ensuite que les tapis peuvent être posés. En cas de rafraîchissement régulier au baume d'entretien, il est possible de se passer de l'huile d'entretien. 1 litre de baume d'entretien suffit pour environ 100 à 150 m2 de surface de sol.

Nettoyage en profondeur de la surface

En cas de salissure importante ou avant le rafraîchissement à l'huile d'entretien, il est nécessaire d'effectuer un nettoyage en profondeur de la surface du sol en bois naturel au moyen de nettoyant intensif. Passer le sol au mélange nettoyant intensif au moyen d'un chiffon en coton ou d'une serpillère et laisser agir pendant environ 5 minutes. Ne pas attendre que le sol soit sec pour enlever avec une serpillère essorée la saleté qui commence à se détacher. Lorsque le sol est très sale, il est conseillé d'effectuer un second nettoyage en profondeur (mouillé sur mouillé), avec utilisation éventuelle d'une polisseuse monodisque. Il est recommandé de diviser la surface à nettoyer en secteurs afin d'éviter que le mélange contenant les salissures ne sèche.
Après le nettoyage en profondeur il est bon de passer encore une fois le sol à l'eau pure. Le sol est maintenant nettoyé et dégraissé en profondeur. Après séchage complet, soit au bout de 6 à 8 heures, la surface doit être rafraîchie au moyen d'huile d'entretien. Voir le point « Rafraîchissement à l'huile d'entretien ».

Remarques générales sur l'entretien des parquets de bois naturel huilés

Un entretien régulier augmente sensiblement la durabilité de votre sol en bois naturel. Grâce à l'absorption d'humidité du parquet au cours du passage au

savon à parquet, les traces telles que les impacts ou les rayures se régénèrent en grande partie d'elles-mêmes. Les ingrédients du savon nettoient la surface tout en la protégeant.
Plus un parquet en bois naturel est entretenu régulièrement avec du savon, plus il devient facile à entretenir et résistant aux salissures. Ces dernières sont sensiblement plus faciles à enlever d'un sol en bois naturel « bien soigné » et même les taches les plus rebelles finissent par disparaître avec le temps.
C'est en particulier durant la période de chauffage qu'un entretien régulier aide sensiblement à la conservation du sol. La surface des parquets en bois naturel peut être à tout moment rafraîchie avec de l'huile ou du baume d'entretien. Le rafraîchissement est plus ou moins nécessaire en fonction de la sollicitation du sol. Les consignes d'utilisation ainsi que les indications de dosage doivent être respectées. Du fait du danger d'auto-inflammation il est indispensable de rincer intensivement à l'eau, aussitôt après usage, les éponges et les chiffons trempés dans l'huile ou le baume d'entretien, puis de les laisser sécher à l'air libre.

Consigne de sécurité :
Les chiffons et les feutres imprégnés d'huile peuvent s'enflammer d'eux-mêmes. Trempez-les de ce fait dans l'eau aussitôt après usage et faites-les sécher à l'air libre.

Produits d'entretien Parkett-AGENTUR

Savon pour parquets Wildbrett & Woca nature ou blanc :
Pour un entretien régulier. Nettoie les parquets en bois naturel huilés et augmente leur durabilité. Grâce à l'entretien humide, les traces et les taches se régénèrent en grande partie d'elles-mêmes. Nous recommandons de façon expresse d'utiliser des chiffons en coton et non des produits microfibre.

Savon spécial Wildbrett nature ou blanc :
Savon spécial hautement concentré pour le nettoyage régulier, puissance de nettoyage élevée et qualités d'entretien optimisées. Forme un système d'entretien complet lorsqu'il est associé à un baume d'entretien.

Huile d'entretien Wildbrett & Woca nature ou blanc :
Pour le traitement initial de parquets en bois naturel pré-huilés ainsi que pour le rafraîchissement régulier après un nettoyage en profondeur au moyen d'un nettoyant intensif. Le passage à l'huile d'entretien permet une saturation de la surface. Les parquets en bois naturel sont ainsi protégés de façon optimale contre les salissures. Le premier entretien au savon à parquet de bois doit être effectué au plus tôt 4 jours après un traitement à l'huile d'entretien.

Baume d'entretien Wildbrett nature ou blanc :
Pour le rafraîchissement régulier des parquets en bois naturel bénéficiant d'un nettoyage régulier avec le savon spécial Wildbrett. Une couche fine de baume d'entretien peut être pulvérisée et polie directement sur la surface savonnée. Sèche très rapidement et remplace, en cas d'utilisation régulière, l'huile d'entretien.

Nettoyant intensif Wildbrett & Woca :
Pour le nettoyage en profondeur en cas de salissure importante et avant le passage à l'huile d'entretien. Après séchage complet (environ 6 à 8 heures), la surface doit être traitée à l'huile d'entretien.

Conservation des parquets en bois naturel huilés

D'une manière générale, les sols en bois naturel sont très durables et faciles d'entretien. Outre un entretien correct et régulier, des conditions ambiantes « saines » dans la pièce constituent un élément important pour la conservation de votre parquet en bois. Le bois est un produit naturel qui s'adapte à son environnement en gonflant ou en rétrécissant. Nos sols en bois naturel sont parfaitement adaptés à des conditions ambiantes moyennes présentant une humidité relative comprise entre 40% et 60% pour une température d'environ 20°C.

Le meilleur respect possible de cette recommandation concernant les conditions ambiantes contribue à assurer une stabilité optimale tant de la forme que des dimensions de votre parquet. Nous conseillons, tout spécialement durant la période de chauffage, la mise en œuvre d'humidificateurs ambiants de qualité (par exemple de la marque Venta) ainsi qu'un contrôle régulier au moyen d'un hygromètre. Toute sortie de la plage précitée doit être exceptionnelle et de courte durée. Il convient de veiller, en particulier durant la période de chauffage, à ce que l'humidité relative de l'air ne descende pas en-dessous de 40%. La température de surface d'un parquet de bois posé sur un sol chauffant à l'eau chaude ne doit pas dépasser 26°C. Une faible formation d'interstices est possible à la suite de variations naturelles de climat. Elle ne réduit en rien la fonctionnalité dans l'usage quotidien.

Les lames de bois massif sont produites à partir d'un morceau unique de bois brut. C'est la raison pour laquelle leurs dimensions et leur forme ont plus tendance à se modifier naturellement, du fait de leur comportement de dilatation et de retrait, que les produits à 3 couches, et ce, même dans les conditions ambiantes recommandées. Cet aspect vivant caractérise cet authentique produit de la nature et souligne le côté naturel des parquets en bois massif. Posé selon les règles de l'art, un plancher en bois massif fait ses preuves durant plusieurs générations.

D'une manière générale, nous conseillons de veiller à ce que le parquet soit suffisamment à l'ombre. Les sols foncés, en particulier, peuvent atteindre en cas de forte exposition au soleil des températures de surface de plus de 60°C. Pendant la période de chauffage, et en particulier en combinaison avec un sol chauffant en activité, ceci peut entraîner une forte déshydratation du sol en bois. La formation d'interstices et de fissures, des déformations ou des dommages au produit peuvent en résulter.

Il est conseillé de munir les pieds des meubles, des chaises et des tables de patins de feutre. Dans l'entrée, un paillasson et une zone de passage propre protègent contre les salissures. Pour les sièges de bureau, il existe des roulettes souples (selon DIN 68131) et des plaques de protection. Les tapis peuvent créer, lorsque le sol chauffant fonctionne, une accumulation de chaleur risquant d'entraîner une déshydratation du parquet en bois. C'est pourquoi il peut être bon, durant la période froide, d'enlever les tapis. Le contact direct entre le parquet et les métaux doit être évité afin de pallier à toute réaction chimique éventuelle.

Les profilés pour nez de marches fabriqués à partir de parquets à 3 couches sont exclusivement destinés au domaine privatif à sollicitation normale. Pour les zones fortement sollicitées ou le domaine professionnel, nous recommandons une protection supplémentaire à partir de profilés séparés ou des profilés pour nez de marches en bois massif.

Informations complémentaires

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question complémentaire concernant la pose ou l'entretien de nos parquets en bois naturel. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

Parkett-AGENTUR GmbH
Boden-Niederlög 4, A-6105 Leutasch
Tel.: +43 (0)59 6814-0, Fax: +43 (0)59 6814-99
info@parkett-agentur.at, www.parkett-agentur.at

Ces instructions sont basées sur notre large expérience, dans une finalité de conseil. Elles ne sauraient nous engager sur le plan juridique et ne constituent ni une relation contractuelle ni des obligations accessoires du contrat d'achat. Nous garantissons la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente. Afin de diminuer les risques d'erreur, des informations concernant les limitations sont également fournies. Il va de soi que celles-ci ne peuvent pas couvrir toutes les applications ni toutes les particularités possibles présentes et futures. Certaines indications pouvant être considérées comme connues des spécialistes ont été volontairement omises. Il revient à l'utilisateur de se renseigner en cas de doute, d'effectuer sous sa responsabilité un essai sur place ainsi que de faire appel à un traitement professionnel. En cas d'édition d'une nouvelle version de cette brochure, celle-ci perd sa validité.

Version 13/ février 2018, sous réserve de modifications et d'erreurs de composition et d'impression.